

	COLLECTIVITÉS AFFILIÉES	COLLECTIVITÉS NON-AFFILIÉES
<b>COTISATIONS</b>		
• Obligatoire	0,65%	Sans objet
• Additionnelle	0,17%	Sans objet
• Contribution socle commun	Sans objet	0,07%
<b>MÉDECINE PRÉVENTIVE</b>		
• Cotisation	0,33%	0,35%
• Absence injustifiée	80 € (médecin) / 48 € (infirmière)	
<b>PRESTATION RETRAITE</b>	Tarifs par dossier	
• Constitution de dossier liquidation (y compris pour une retraite progressive)	90 €	140 €
• Constitution du dossier de liquidation dans l'année suivant la demande d'avis préalable	50 €	70 €
• Constitution du dossier de liquidation dans l'année de réalisation d'une simulation	50 €	70 €
• Demande d'avis préalable (exclusivement dans le cadre d'une recherche de droits au titre de travailleur handicapé)	70 €	120 €
• RV individuel – hors APR (Accompagnement personnalisé Retraite)	40 €	40 €
• Simulation de calcul à la demande de l'agent	50 €	70 €
<b>INSPECTION EN SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL (ACFI)</b>		
<b>Collectivités dont le CST est placé auprès du CDG45</b>		
• 1 - 9 agents	350 €	
• 10 - 29 agents	680 €	
• 30 - 49 agents	1 100 €	
• 50 - 99 agents	2 100 €	
• 100 - 199 agents	2 700 €	
• 200 - 349 agents	3 200 €	
• 350 - 749 agents	4 950 €	5 500 €
• ≥ 750 agents	11 700 €	13 000 €
<b>Collectivités dont le CST est propre</b>		
<b>SERVICE AIDE À L'EMPLOI</b>		
• Remplacement	210 € / jour	
• Aide à la prise de poste	250 € / jour	
<b>CONSEIL EN ORGANISATION</b>		56 € / heure
<b>AIDE AU RECRUTEMENT</b>		56 € / heure

## CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

62€ et 1500€ le bilan de compétence (24h)

### PRESTATION PAIE

	Forfait à l'adhésion
• < 10 agents	150 €
• 11 à 50 agents	350 €
• 51 à 100 agents	550 €
• 101 à 200 agents	800 €
• puis par tranche de 100 agents + 250 €	-
<b>Tarifs par bulletin / mois</b>	<b>3,80 €</b>

### AIDE À L'ARCHIVAGE

• Diagnostic (non facturé si mission retenue)	40 € / heure
• Mission	280 € / jour

### PRESTATION CHÔMAGE

	Tarifs par prestation
<b>Étude d'un nouveau dossier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Etude de droit initial à l'indemnisation 100 €</li><li>Simulation de droit initial à l'indemnisation 70 €</li><li>Reprise d'un dossier antérieur</li><li>Etude du droit en cas de reprise 31 €</li><li>Etude du droit<ul style="list-style-type: none"><li>✓ en cas de reprise avec droit d'option en cours d'indemnisation</li><li>✓ en cas de droit d'option</li><li>✓ en cas de rechargeement de droits</li><li>✓ en cas de perte d'activité conservée</li></ul></li><li>Mise à jour du dossier après simulation</li></ul>
<b>Étude d'un dossier existant</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Suivi mensuel à compter de 5 dossiers actifs au 1er janvier de l'année concernée (de la réception du justificatif d'actualisation à l'édition des fichiers à enregistrer par les gestionnaires paies + accueil et information de l'allocataire) 50 € / mois</li></ul>
<b>L'actualisation des allocataires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Etude de l'actualisation des droits :<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Entre 1 et 49 actualisations 15 €</li><li>✓ Entre 50 et 99 actualisations 10 €</li><li>✓ Plus de 100 actualisations 7 €</li></ul></li><li>Etude de réactualisation des données selon les délibérations de l'UNEDIC pour les allocataires sans suivi mensuel 15 €</li></ul>
<b>Les calculs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Indemnité de licenciement</li><li>Indemnité de rupture conventionnelle 40 €</li></ul>
<b>MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE</b>	400 € / 8 heures      500 € / 8 heures 50 € / heure supplémentaire

<b>DISPOSITIF DE SIGNALLEMENT</b>		<b>Forfait à l'adhésion</b>
• 1 à 30 agents		130 €
• 31 à 50 agents		210 €
• 51 à 150 agents		450 €
• 151 à 300 agents		750 €
• 301 à 500 agents		1200 €
• Plus de 500 agents		1800 €
• Moins de 500 agents		2500 €
• De 501 à 1000 agents		3500 €
• De 1001 à 2000 agents		4500 €
• De 2001 à 3000 agents		5500 €
• Plus de 3000 agents		6500 €
<b>ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS ET DES ORGANISATIONS</b>		<b>Tarifs par prestation</b>
<b>Formule 1 : Coûts unitaires</b>	✓ 1h d'entretien de soutien psychologique (ou social) de la victime présumée	120 €
	✓ 1h d'entretien d'accompagnement juridique à la qualification des faits	200 €
	✓ 1 restitution des conclusions argumentées à la collectivité	400 €
	✓ Réunion supplémentaire	400 €
<b>Formule 1 : Coûts en «bouquets»</b>	✓ Forfait d'accompagnement comprenant 5 entretiens psychologiques (ou social) + Restitution	600 €
	✓ Forfait d'accompagnement comprenant 5 entretiens juridiques + Restitution	1000 €
	✓ Forfait d'accompagnement comprenant 5 entretiens psychologiques (ou social) et 3 entretiens juridiques + Restitution	1200 €
<b>Formule 2 : Prise en charge d'une enquête administrative</b>	✓ Réunion de lancement et plan d'action	950 € / jour
	✓ Réalisation des entretiens dans le cadre de l'enquête	950 € / jour
	✓ Rédaction des comptes-rendus de chaque entretien	950 € / jour
	✓ Rédaction du rapport d'enquête	950 € / jour
	✓ Réunion de restitution de l'enquête administrative	950 € / jour
	✓ Réunion supplémentaire / Témoignage de l'expert post-enquête	950 € / jour
<b>Prestations complémentaires</b>	✓ Réunion supplémentaire	400 €
	✓ Mise en place d'un groupe de parole sur site (2h)	450 €
	✓ Prestation complémentaire de médiation ou d'accompagnement au temps passé	950 € / jour
	✓ Webinaire de 2h	800 €
	✓ Formation d'une journée (ne comprend pas l'ingénierie pédagogique)	900 €